

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

ENTREPARTICULIERS.COM

Place	Paris	Date	16/01/2007
N° Avis	PAR_20070116_6021_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément au paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 3.200.000 actions existantes composant le capital de la société ENTREPARTICULIERS.COM, et,
- d'un nombre de 280.000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 42.000 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension;

Un nombre maximum de 755.000 actions avant exercice de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO)

- Fourchette de prix indicative : 12,50 EUR -14,50 EUR

Clause d'extension: En fonction de la demande, le nombre d'actions offertes pourra être augmenté d'un maximum de 42.000 actions nouvelles supplémentaires.

Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions cédées pourrait être augmenté d'un maximum de 119.550 actions supplémentaires cédées.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 17/01//2007 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur (www.entrepaticuliers.com).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 17/01/2007 au 31/01/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres :	679.500 actions soit 90% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)
Etablissement en charge :	INVEST SECURITIES

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales, fonds communs de placement
Durée :	du 17/01/2007 au 31/01/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres :	75.500 actions soit 10% de l'Offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global sans toutefois que le nombre d'actions diffusé dans le cadre de l'OPO puisse excéder 20% de l'offre.

Le nombre d'actions offertes dans le cadre du Placement Global pourra être augmenté par prélèvement sur l'Offre à Prix Ouvert.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 300 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2: au-delà de 300 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 01/02/2007.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 07/02/2007, feront l'objet d'un avis publié le 01/02/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 31/01/2007 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 01/02/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 01/02/2007 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part PAREL pour le compte d'INVEST SECURITIES (Code Affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 06/02/2007. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 05/02/2007 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 01/02/2007. Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération et de non transmission du certificat du dépositaire, les opérations de R/L des négociations du 01/02/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par ENTREPARTICULIERS.COM

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 01/02/2007, les action ci-dessous émises par ENTREPARTICULIERS.COM seront admises aux négociations sur Alternext.

Les négociations sur NSC débiteront le 7/02/2007.

Principales caractéristiques des titres admis:

Valeur nominale:	0.10 EUR
Jouissance:	01/01/2006
Forme des titres:	au nominatif ou au porteur
Listing sponsor:	L'LIONE et Associés
Service financier:	NATIXIS 61
Secteur ICB:	9535 Internet

Cotation:

Grpe Cotation:	E1	Cotation:	Fixing
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear France

Libellé:	ENTREPARTICULIERS		
ISIN:	FR0010424697	Code Euronext:	FR0010424697
Mnémonique:	ALENT		

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

ENTREPARTICULIERS.COM

Location	Paris	Date	16/01/2007
Notice	PAR_20070116_6021_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Alternext :

- 3,200,000 existing shares representing the outstanding capital of ENTREPARTICULIERS.COM, and,
- a maximum of 280,000 new shares by way of public offering,
- a maximum of 42,000 new shares in case the extension option is exercised

A maximum of 755,000 shares, before extension option and green shoe exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).

Price range for the offer: **12.50 EUR - 14.50 EUR.**

Extension option: Depending on the demand, the number of new shares offered could be raised by a maximum of 42,000 shares.

Green shoe option: Some 119,550 existing shares may be offered should the green shoe option be exercised.

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 17/01/2007.
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer (www.entrepaticuliers.com).

Global Placement procedure

Dates :	From 17/01/2007 to 31/01/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	679,500 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	INVEST SECURITIES

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 17/01/2007 to 31/01/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares :	75,500 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

The number of shares offered within the OPO may be increased by shares offered in the Global Placement up to a maximum of 20% of the offer.

The number of shares offered within the Global Placement may be increased by shares offered in the OPO.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☒ A1 order portions : 1 to 300 shares inclusive
- ☒ A2 order portions : more than 300 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 01/02/2007.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to

be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 31/01/2007. By 10:00 am CET on 01/02/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 01/02/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 01/02/2007 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between PAREL for INVEST SECURITIES (code 528) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 06/02/2007. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 05/02/2007. The trading day shown on instructions will be 01/02/2007.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 01/02/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by ENTREPARTICULIERS.COM

Euronext Paris announces that, from 01/02/2007, the share described below issued by ENTREPARTICULIERS.COM will be listed on Alternext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nominal value:	0.10 EUR
Dividend due date:	01/01/2006
Form:	bearer or registered
Listing agent:	L'LIONE et Associés
Financial service:	NATIXIS 61
ICB sector:	9535 Internet

Quotation:

Trading group:	E1	Trading:	Fixing
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear France

Product name:	ENTREPARTICULIERS		
ISIN:	FR0010424697	Euronext code:	FR0010424697
Symbol:	ALENT		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment

requirements by investors holding accounts with them;

- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;

- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 01/02/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 01/02/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO ENTREPARTICULIERS.COM

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

<i>Ordres de souscription / Subscription orders</i>	<i>Nombre de fractions d'ordre Number of order portions</i>	<i>Nombre de titres / Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 300 titres inclus) Order portions A1 (between 1 and 300 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 300 titres) Order portions A2 (more than 300 shares>)		